

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES MASTERS

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,
Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Masters de l'École Universitaire de Physique et d'Ingénierie (EUPI) comme suit :

1^{ère} année de Master

Mention : Ingénierie nucléaire

Parcours : Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale

Membre du jury :

Christophe GUICHENEY, Président du jury, MCF
Franck MARTIN, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Edouard JALLOT, PU
Fabrice PODLYSKI, MCF

1^{ère} année de Master

Mention : Mécanique

Parcours : Tous

Membre du jury :

Benoît BLAYSAT, Président du jury, MCF
David CLAIR, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

François AUSLENDER, MCF
Michel GREDIAC, PU

1^{ère} année de Master
Mention : Electronique, énergie électrique, automatique
Parcours : Compatibilité électromagnétique

Membre du jury :

Pierre BONNET, Président du jury, PU
Françoise PALADIAN, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Emmanuel DUFFOUR, MCF
Frédéric PERISSE, MCF

1^{ère} année de Master
Mention : Traitement du signal et des images
Parcours : Imagerie et technologie pour la médecine

Membre du jury :

Laurent SARRY, Président du jury, PU
François BERRY, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Laurent TRASSOUDAIN, PU
Benoît THUILOT, MCF

1^{ère} année de Master
Mention : Automatique, robotique
Parcours : Tous

Membre du jury :

Benoît THUILOT, Président du jury, MCF
Laurent TRASSOUDAIN, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

José Alfredo GUERRERO, Enseignant contractuel
Benoît BLAYSAT, PU

1^{ère} année de Master
Mention : Energie

Membre du jury :

Emmanuel DUFFOUR, Président du jury, MCF
Frédéric PERISSE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Françoise PALADIAN, PU
Pierre BONNET, PU

1^{ère} année de Master
Mention : Qualité, hygiène, sécurité
Parcours : Management intégré de la performance (MIP)

Membre du jury :

Katia ARAUJO DA SILVA, Président du jury, MCF
Thierry CHAMBON, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2 :

Sophie LACHENAUD, PRAG
Daniel ZAMBON, PU
Hubert ROUTHE, PAST
Catherine TEXIER, MCF

1^{ère} année de Master
Mention : Physique fondamentale et applications
Parcours : Tous

Membre du jury :

Dmitry SOLNYCHKOV, Président du jury, PU
Stéphane MONTEIL, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2 :

Julien DONINI, PU
Pierre DISSEIX, PU

2^{ème} année de Master
Mention : Ingénierie nucléaire
Parcours : Physique et technologies des rayonnements pour l'industrie et la physique médicale

Membre du jury :

Christophe GUICHENEY, Président du jury, MCF
Fabrice PODLYSKI, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Edouard JALLOT, PU
Franck MARTIN, PU

2^{ème} année de Master
Mention : Mécanique
Parcours : Génie civil

Membre du jury :

Abdelhamid BOUCHAÏR, Président du jury, PU
Evelyne TOUSSAINT, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

Sofiane AMZIANE, PU
Sébastien DURIF, MCF
Rostand MOUTOU-PITTI, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Mécanique
Parcours : Matériaux, structures, fiabilité et machines

Membre du jury :

François AUSLENDER, Président du jury, MCF
Benoît BLAYSAT, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

David CLAIR, MCF
Vincent GAGNOL, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Electronique, énergie électrique, automatique
Parcours : Compatibilité électromagnétique

Membre du jury :

Pierre BONNET, Président du jury, PU
Françoise PALADIAN, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

Sébastien GIRARD, Ingénieur d'étude
Christophe PASQUIER, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Traitement du signal et des images
Parcours : Imagerie et technologie pour la médecine

Membre du jury :

Laurent SARRY, Président du jury, PU
François BERRY, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

Louis BOYER, PU-PH
Omar AIT AIDER, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Automatique, robotique
Parcours : Perception artificielle et robotique

Membre du jury :

Romuald AUFRERE, Président du jury, PU
Benoît THUILOT, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Chedli BOUZGARROU, PU
Omar AIT-AIDER, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Automatique, robotique
Parcours : Mécatronique

Membre du jury :

Benoît THUILOT, Président du jury, MCF
Gerald CHINAL, Vice-président du jury, PAST

Semestre 3 et 4 :

Omar AIT-AIDER, MCF
Laurent TRASSOUDAINE, PU

2^{ème} année de Master
Mention : Automatique, robotique
Parcours : Industrie 4.0

Membre du jury :

Gerald CHINAL, Président du jury, PAST
Benoît THUILOT, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Michel JAMES, PRAG
Christophe TILMANT, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Energie

Membre du jury :

Emmanuel DUFFOUR, Président du jury, MCF
Frédéric PERISSE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Sébastien MENECHIER, MCF
Christophe VIAL, PU

2^{ème} année de Master
Mention : Qualité, hygiène, sécurité
Parcours : Management intégré de la performance (MIP)

Membre du jury :

Thierry CHAMBON, Président du jury, MCF
Katia ARAUJO DA SILVA, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4 :

Daniel ZAMBON, PU
Hubert ROUTHE, PAST
Sophie LACHENAUD, PRAG

2^{ème} année de Master
Mention : Physique fondamentale et applications
Parcours : Tous

Membre du jury :

Julien DONINI, Président du jury, PU
Pierre DISSEIX, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4 :

Stéphane MONTEIL, PU
Dmitry SOLNYSHKOV, PU

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06/12/2023

Le Président

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

07 DEC. 2023

- Publié le

07 DEC. 2023

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.